

Réf: Dossier N° : 48360

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « RAPIDE AUTO GROUPE » en abrégé «R.A.G SARL-U »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, 20 BP 14
ABIDJAN 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « RAPIDE AUTO GROUPE » en abrégé «R.A.G SARL-U

».

Objet: La vente et pose de parbrises, mécanisme lève vitres de portière auto, tôlerie et peinture de véhicules de toutes marques, ainsi que toutes activités se rattachant à celles susmentionnées. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, 20 BP 14
 ABIDJAN 20

GERANT: Monsieur NIAMKE N'DOUBA HENRI JOEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09871 du 12/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9213 du 12/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

